

## Valais

# Un festival déchaîne la polémique en refoulant des handicapés

**Des personnes en fauteuil roulant ont été privées de concert à Sion sous les étoiles ce week-end. L'organisateur assume son choix**

Julien Culet

«Cela fait des années que je voulais voir Patrick Bruel, mais je n'ai pas pu entrer dans le festival. J'ai dû suivre le concert depuis le parking.» Thuy Essellier, qui se déplace en fauteuil roulant, n'a pu pénétrer sur le site de Sion sous les étoiles, vendredi. La quadragénaire était pourtant munie d'un billet à 95 francs pour la soirée. Une mésaventure vécue par des dizaines de personnes à mobilité réduite ce week-end. L'organisateur a refusé qu'elles se mêlent à la foule des festivaliers, une plate-forme leur étant réservée. Vingt handicapés en fauteuil et leurs accompagnateurs peuvent y prendre place. «J'ai appelé il y a quatre mois et on m'a dit qu'il n'y avait plus de places. J'ai donc acheté un billet normal», relate Thuy Essellier.

## «Vision rétrograde»

L'impossibilité d'entrer et d'aller sur la pelouse a été signifiée à la Valaisanne et à bien d'autres pour des raisons de sécurité. Mais cette décision a suscité un torrent de témoignages et de réactions indignées sur les réseaux sociaux durant tout le week-end. Nombre de personnes en fauteuil, de parents d'enfants en situation de handicap ou de festivaliers cloués temporairement dans une chaise roulante par un récent accident ont rapporté avoir été refoulés. Une manifestation a réuni samedi une douzaine de personnes à mobilité réduite en colère devant l'entrée du festival. Les participants ont demandé en vain à parler à l'organisateur. Ils ont été bloqués par un cordon d'agents de sécurité.

La question de l'autonomie de chacun est au cœur de la polémique. Le fait d'être obligé d'aller sur une plate-forme spéciale est vertement critiqué. «Vouloir nous parquer derrière des barrières est une vision rétrograde du handicap. Cela ne devrait plus exister en 2019, estime Thuy Essellier. Nous voulons pouvoir participer à des activités comme tout le monde et profiter des concerts avec notre famille.» Membre du comité du Club en fauteuil roulant



Une manifestation a rassemblé une douzaine de festivaliers refoulés et de proches scandalisés. La sécurité les a accueillis. DR

du Valais romand, elle explique que l'association va étudier la légalité de l'accueil et des restrictions subies par les personnes concernées.

## Fauteuils jugés dangereux

Elle ne comprend pas le manque de souplesse de l'organisateur. «Certains ont besoin d'un accompagnant, d'être encadrés et d'aller dans un espace réservé. Mais nous sommes nombreux à pouvoir nous débrouiller seuls, juge la quadragénaire. C'est ridicule de nous empêcher d'aller sur la pelouse avec les autres.» Thuy Essellier assure n'avoir pas eu de pro-

blème à entrer et à se déplacer librement dans les autres grands festivals romands (*lire encadré*).

Contacté, l'organisateur Michael Driberg dit avoir «bonne conscience» face à l'avalanche de critiques. Il assume sa politique et justifie ces restrictions par la sécurité du festival, dont la 6<sup>e</sup> édition s'est achevée dimanche soir. Elle a attiré quelque 52 000 spectateurs venus de toute la Suisse romande. «Je ne comprends pas qu'il y ait des discussions. Lorsqu'il y a 15 000 participants sur un terrain, avoir quelques personnes en fauteuil roulant au milieu est dangereux. Elles constituent des obsta-

cles en cas de mouvement de foule, assure le dirigeant de Live Music Production. Quand un problème survient, tout le monde se met à courir. C'est dramatique si quelqu'un percute un fauteuil, tombe et se fait piétiner.»

## «Je ne céderai pas»

Selon Michael Driberg, les plates-formes représentent l'unique solution pour assister à des concerts dans un fauteuil roulant. Il en vante les atouts et critique ceux qui ne sont pas entrés ce week-end. «Ces espaces sont les mieux situés du festival, tout près de la scène, relève-t-il. Cette polémique

est due à des gens qui ne voulaient juste pas y aller.»

L'organisateur de Sion sous les étoiles précise qu'un agrandissement des espaces réservés est à l'étude. Sa politique ne sera toutefois pas remise en question. «Nous réfléchissons à adapter les plates-formes pour en augmenter la capacité, mais je ne céderai pas sur la question de l'interdiction d'aller sur la pelouse en fauteuil roulant. C'est hors de question, martèle Michael Driberg. Le jour où il y a un accident, ce n'est pas la personne à mobilité réduite ou l'association de défense qui va en prison, mais l'organisateur.»

## Accès libre dans les deux grands festivals romands

● Pour se justifier, Michael Driberg assure notamment qu'aucun organisateur de festival n'accepterait que des personnes en fauteuil se placent au milieu de la foule des fêtards. «Ils respectent tous la même procédure et ont des plates-formes réservées pour des raisons de sécurité», dit le Genevois à la tête de Sion sous les étoiles. Or, vérification faite, cela n'est pas le cas chez les deux mastodontes romands.

Au Paléo, on informe qu'il n'y a aucune règle de ce genre. «Les personnes en fauteuil roulant vont où elles veulent, où elles le peuvent, assure l'organisateur Daniel Rossellat. Elles peuvent avoir envie de bouger, de participer à tout comme n'importe quel autre festivalier.» Il précise que des plates-formes sont mises en place devant chaque scène du festival pour celles et ceux qui le désirent. «Nous avons également

des WC adaptés et des espaces de détente et de soin. Cela peut arriver que ce soit plein, mais les retours sont généralement positifs», précise Daniel Rossellat. Les personnes en situation de handicap peuvent venir avec un accompagnateur, qui ne paiera pas son billet. «Cela pour remercier les proches aidants», précise-t-il.

Le Montreux Jazz Festival a adopté une politique similaire. Des podiums assurant une

bonne visibilité aux personnes à mobilité réduite sont installés dans chaque salle, mais il n'est pas obligatoire d'y prendre place. L'ensemble du festival est libre d'accès, souligne l'organisation. Un accueil handicap est disponible à l'entrée, mais il est facultatif. Il y est notamment possible de demander à être accompagné par un membre du staff pour accéder aux différents lieux et ascenseurs mis à disposition.

## Les assureurs jugent les réformes du système de santé trop chères

**La faitière SantéSuisse craint en particulier l'impact du nouveau système tarifaire médical**

Les réformes prévues dans le domaine de la santé engendreront «des dépenses supplémentaires de 10 milliards par année» si elles se concrétisent. Heinz Brand, président de SantéSuisse, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère dans la presse dominicale. La faitière d'assureurs (Assura, Visana, Groupe Mutuel, notamment) calcule même une hausse potentielle de plus de 30% des primes maladie si

tous les surcoûts ne devaient être assumés que par les assurés.

Dans le collimateur de SantéSuisse figure en particulier le nouveau système tarifaire Tardoc, qui doit remplacer le très décrié Tarmed. À lui seul, il contribuerait aux surcoûts à hauteur de 3 milliards par an, affirme Heinz Brand dans le «SonntagsBlick».

Ce Tardoc, c'est le projet de facturation des prestations ambulatoires élaboré par la Fédération des médecins suisses (FMH) et les assureurs réunis au sein de Curafutura, l'autre faitière nationale (CSS, Helsana, KPT et Sanitas). Les partenaires, qui espèrent une en-

«Le système est guidé par l'égoïsme et l'intérêt personnel»



**Heinz Brand**  
Président de SantéSuisse

trée en vigueur en 2021, l'ont remis vendredi dernier au Conseil fédéral. Les prestations purement stationnaires ont été supprimées et le

catalogue de prestations réduit. Mais l'une des deux variantes proposées ne mise pas suffisamment sur les forfaits, selon SantéSuisse. Cette dernière travaille donc sur son propre projet, qu'elle juge plus favorable aux patients.

Heinz Brand critique par ailleurs l'initiative populaire pour des soins infirmiers forts, dont le parlement devra bientôt débattre. Selon le président de SantéSuisse, l'application de ce texte entraînerait chaque année des dépenses supplémentaires de 5 milliards de francs. Le conseiller national (UDC/GR) craint aussi les conséquences de l'approbation de nou-

veaux et onéreux médicaments contre le cancer. Le remboursement de ces traitements via l'assurance maladie obligatoire pourrait engendrer des coûts supplémentaires de 1 milliard de francs.

Enfin, d'autres projets en cours - dont l'accès facilité aux prestations des psychologues - pourraient aussi coûter un milliard de plus, selon la faitière présidée par Heinz Brand. D'où le montant global de 10 milliards articulé par ce dernier. Il enfonce le clou: «Le système est guidé par l'égoïsme et l'intérêt personnel. La charge pèsera doublement sur la classe moyenne, via les primes et les impôts.» P.M./ATS

## Trafic

**Départs en vacances sans trop d'encombre**

Le début des vacances a occasionné ce week-end de fortes affluences sur les routes et dans les aéroports. Au Gothard, ce dimanche, la file de voitures en partance pour le Sud a atteint 7 kilomètres, contre 13 samedi. À Genève-Aéroport, quelques retards ont été signalés en raison de la saturation du ciel européen et de la météo sur le centre de l'Europe. Un problème au tri des bagages a aussi provoqué des retards samedi. ATS

**Vieux matériel CFF vendu en ligne**

**Occase** Les CFF se débarrassent d'anciennes locomotives, rails et aiguillages qui ne servent plus. La compagnie ferroviaire a récemment ouvert un magasin en ligne, [SBBresale.ch](http://SBBresale.ch) ATS

**Six blessés dans un incendie**

**Zurich** Un immeuble d'habitation du centre-ville de Zurich a été la proie des flammes dans la nuit de samedi à dimanche. Selon les premières indications de la police, six personnes ont été blessées, dont trois grièvement. ATS

## Le chiffre

117

**C'est le nombre de parlementaires fédéraux qui s'engagent pour soutenir l'extension de la norme pénale antiraciste aux insultes homophobes. Ce comité a été constitué pour combattre le référendum lancé par l'UDF, a indiqué «Le Matin Dimanche» dans sa dernière édition. «Un si large soutien, c'est inédit», se réjouit le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS), à l'origine de la modification de loi. P.M.**

## Insolite

**Un voleur saute dans la rivière avec son butin**

Un homme soupçonné de vol, samedi dans un magasin d'appareils électroniques de Brengarten (AG), a sauté dans la Reuss avec son butin pour échapper à la police, prévenue par le commerçant. Les forces de l'ordre ont tenté de le ramener sur la berge, en vain. L'homme est parvenu à traverser la rivière à la nage, avec la marchandise volée dans un sac. Il s'est rendu aux policiers. ATS

## Périple suisse



**L'athlète paraplégique Silke Pan s'est élancée dimanche à Genève pour un défi de taille: rallier à la force des bras 26 lacs de toute la Suisse, les traverser à la nage ou en bellyak (kayak couché) et effectuer les distances les séparant en handbike ou fauteuil d'athlétisme. Silke Pan espère atteindre le lac de Lugano dans quinze jours, après avoir parcouru 1000 km à la force des bras et 70 km sur ou dans l'eau. Réd.**